

Ensemble résistons aux contre-réformes de l'éducation!

SUD éducation s'est prononcé dès le début de l'année scolaire contre les réformes Chatel (réforme du lycée, décret EPLE sur le conseil pédagogique, et contre la mastérisation déjà l'année dernière). Nous avons appuyé les mobilisations contre les réformes et les suppressions de postes qui en découlent pour construire un mouvement national qui a émergé avec l'appel national à la grève du 12 mars.

Malheureusement aucune autre organisation ne s'est située dans cette perspective après cette date, ce qui pouvait permettre de construire un mouvement de grande ampleur pour obtenir un recul décisif du ministère.

Pour autant, la lutte passe aussi par le blocage des réformes dans nos établissements. Les rectorats préparent activement la mise en place des contre-réformes. Dans les lycées de nombreuses réunions officielles se sont déjà tenues et avec l'arrivée des dotations horaires dans les établissements des choix concrets vont devoir être faits pour mettre en place la réforme Chatel. Dans le même temps, c'est l'ensemble du second degré qui est concerné par la mise en place des conseils pédagogiques, tandis que la mastérisation va toucher le premier et le second degré.

Dans les Lycées :

- Déjouons le piège de la division entre collègues pour l'attribution du tiers des heures « globalisées ». Faisons des choix collectifs en AG des personnels sur lesquels les élus en CA seront mandatés.

- Proposons un contre-projet de répartition horaire qui reconduise les dédoublements actuels de la classe de seconde et refusons ainsi la mise en concurrence des disciplines pour les « enseignements à effectifs réduits ».

- Exigeons avec les parents et les lycéens l'extension des soutiens disciplinaires et méthodologiques en petits groupes et refusons la mise en place de l'Accompagnement Personnalisé car il est déconnecté des enseignements et ne répond pas au besoin d'aide et de soutien des élèves. Montrons que L'A.P se fait au détriment des dédoublements actuels désormais supprimés.

- Refusons collectivement la charge de P.P en seconde dans le cas où le contre-projet est refusé et faisons -le savoir au proviseur, au rectorat et aux parents d'élèves.

Dans les collèges et les lycées :

- Exigeons la tenue des C.A pour avoir connaissance de la DHG et surtout du TRMD* dès à

présent et non en mai/ juin comme le conseille le Ministère ! Les élus peuvent exiger la tenue d'un CA extraordinaire en cas de refus des chefs d'établissement !

* TRMD : tableau de répartition des moyens par discipline, traduction de la DHG en terme de postes, permettant d'identifier les postes supprimés, mis au mouvement ou pas, bloqués pour des stagiaires, la quantité d'heures supplémentaires par matières, etc.

- Refusons en AG du personnel la participation au Conseil pédagogique instance de caporalisation non élue, chargée d'appliquer une réforme dont la majorité des collègues ne veut pas.

- Refusons collectivement les heures supplémentaires face aux départs à la retraite non remplacés et aux mesures de carte scolaire qui frappent nos collègues. Faisons-le savoir au rectorat.

- Refusons collectivement l'encadrement des stagiaires, scandaleusement nommés à temps complet dès la 1ère année, ainsi que des étudiants en M2 qui doivent au deuxième trimestre prendre en responsabilité les classes du tuteur!

- Exigeons des DHG avec les heures-postes mises au mouvement, donc non bloquées pour empêcher l'affectation de stagiaires en situation. Pour cette même raison aussi, exigeons la transformation des heures supplémentaires et des BMP (blocs de moyens provisoires) en heures-postes!

Dans nos AG d'établissement, de ville, organisons le refus des réformes (boycott, grève, rassemblements au Rectorat pour exiger des moyens et refuser les postes réservés aux stages...) en mandant des représentants des AG d'établissement et de ville au sein de l'AG des établissements en lutte d'île-de-France pour qu'elle les coordonne. :

les réformes ne passeront pas par nos établissements!

SUD-éducation fera ces propositions d'action dans les intersyndicales académiques et nationale